

Municipalité de Rivière-St-Jean
116, rue du Quai
Rivière-St-Jean (Québec) G0G 2N0
Tél. : (418) 949-2464
Fax : (418) 949-2489

256 P NP DM87

Projet d'aménagement d'un complexe
hydroélectrique sur la rivière Romaine
par Hydro-Québec
Basse-Côte-Nord

6211-03-005

Le courant passe à Rivière-Saint-Jean!

Fondés en 1876 et constitués en municipalité en 1966, les villages de Rivière-Saint-Jean et de Magpie comptent aujourd'hui 281 personnes, qui se réjouissent de l'arrivée d'Hydro-Québec en Minganie. Ces villages sont situés à environ 75 kilomètres à l'ouest de Havre-Saint-Pierre et à environ 150 kilomètres à l'est de Sept-Îles.

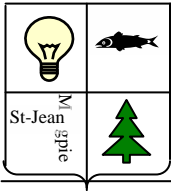
Récemment, en novembre 2002, Hydroméga a été retenu par Hydro-Québec Production et le ministère des Ressources naturelles du Québec pour développer une nouvelle centrale hydroélectrique «*au fil de l'eau*» sur le site du barrage Magpie. Le projet hydroélectrique de l'Aménagement Magpie est localisé sur la rivière du même nom, à 9 kilomètres à l'ouest du village de Rivière-Saint-Jean.

Anciennement, le site était occupé par une centrale hydroélectrique désaffectée depuis 1989. L'ancienne centrale a été démolie pour laisser place à la nouvelle centrale de 40,6 MW. Toutes les autorisations environnementales ont été obtenues en 2005 et les travaux de construction ont débutés la même année. La centrale bénéficie d'un contrat d'achat d'électricité de 25 ans avec Hydro-Québec Production et d'un bail de location des forces hydrauliques pour la même durée.

Au fil des années, la municipalité de Rivière-Saint-Jean a donc acquis de l'expérience en gestion de projet hydroélectrique et a su démontrer qu'environnement et récréotourisme peuvent cohabiter avec des projets hydroélectriques.

Un intérêt marqué pour le projet

La municipalité de Rivière-Saint-Jean s'intéresse au projet d'Hydro-Québec parce qu'il aura des retombées directes sur la relance des activités de la scierie, fermée depuis maintenant cinq ans. Les Produits forestiers innus de Natashquan, qui détiennent 51 % des actions veut évaluer les équipements et procéder à l'achat d'un planeur et d'un séchoir. Les Innus et Rémabec souhaitent ainsi exploiter le bois coupé du futur aménagement du complexe hydroélectrique de la Romaine et celui du territoire forestier de 280 km² qui sera inondé par la mise en place des réservoirs. La



Municipalité de Rivière-St-Jean

116, rue du Quai
Rivière-St-Jean (Québec) G0G 2N0
Tél. : (418) 949-2464
Fax : (418) 949-2489

réouverture de la scierie améliorera grandement la qualité de vie des gens du milieu et des PME, tout en apportant du travail et des retombées économiques à la municipalité.

Les élus espèrent que le bois sera transporté sur un chemin forestier reliant la rivière Romaine à la municipalité de Rivière-Saint-Jean, au nord de la route 138.

Un projet acceptable dans le milieu et des impacts positifs

Le projet d'Hydro-Québec est acceptable dans le milieu parce que la réouverture de la scierie en dépend.

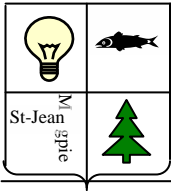
La solution envisagée par Hydro-Québec nous semble celle qui aura le moins d'impacts négatifs. En faisant passer les camions de bois par une route de pénétration de 130 kilomètres qui relira la rivière Romaine à la scierie, nous nous assurons que les gens des villages entre Havre-Saint-Pierre et Rivière-Saint-Jean ne perdront pas leur qualité de vie.

Bien qu'en déviant la circulation des camions de bois, nous savons qu'il y aura quand même une augmentation du flux de circulation des voitures correspondant à 1000 passages par jour au plus fort des chantiers. Cette augmentation permettra à nos PME d'augmenter leurs revenus.

Selon nous, aucun élément du projet ne devrait être modifié. Nous croyons que les spécialistes ont fait un travail rigoureux et nous sommes pleinement satisfaits des analyses qui ont été effectuées en amont. La municipalité de Rivière-Saint-Jean juge que les réponses apportées durant les audiences publiques l'ont suffisamment éclairée et elle croit que l'aménagement des barrages sera rentable pour toute la communauté. Le seul élément qui préoccupe le conseil municipal concerne l'impact de la qualité de la pêche au saumon sur la rivière Romaine.

La municipalité de Rivière-Saint-Jean autorise le projet d'Hydro-Québec parce qu'il comporte davantage de points positifs que de points négatifs. Parmi les points positifs, il y a:

- La diversification de l'exploitation des ressources naturelles en visant le développement durable;



Municipalité de Rivière-St-Jean

116, rue du Quai
Rivière-St-Jean (Québec) G0G 2N0
Tél. : (418) 949-2464
Fax : (418) 949-2489

- Les retombées économiques pour les PME (dépanneur, station services, excavation CB, etc.), la municipalité et les citoyens;
- L'ouverture du territoire à plusieurs lacs et l'augmentation du potentiel de développement récréotouristique comme la pratique de la chasse et de la pêche;
- L'augmentation de la population due au retour en région des familles, à la diminution de l'exode et à l'arrivée de nouveaux travailleurs qualifiés. En 1976, la municipalité comptait 660 personnes comparativement à 281 en 2008;
- L'avènement d'un nouveau produit d'appel touristique en Minganie: les touristes pourront visiter les barrages d'Hydro-Québec;
- La diversification des emplois pour les travailleurs et les étudiants: Hydro-Québec s'ajoutera aux employeurs de notre région.

En espérant que le projet hydroélectrique de la rivière Romaine permette d'augmenter la population de Rivière-Saint-Jean et de Magpie, la municipalité se dit fière et heureuse d'accueillir Hydro-Québec dans sa région.